

Discours du cocktail du 17 septembre 2024

Bonsoir à toutes et à tous,

A l'heure où nous n'avons toujours pas de gouvernement et que la France ressemble à un bateau ivre, et que nous attendons que soit nommé le 7ème ministre de la Santé en quelques 4 ans, nous ne pouvons que nous féliciter que l'Ordre des médecins maintienne le cap afin de garantir le soutien à ses mandants dans l'intérêt de leurs patients.

Je n'irai pas plus avant sur le sujet, laissant à notre Cher Président François ARNAULT le soin de le faire lorsque je lui aurais cédé la parole à la fin de mon propos. Merci pour votre présence Monsieur le Président.

Je remercie également pour sa venue parmi nous Monsieur Denis ROBIN, nouveau Directeur Général de l'ARS Ile-de-France, et comme nous l'avons souligné en commun lors de notre récente entrevue, le 5^{ème} en fonction depuis 2009. Je me permets de noter au passage mais il nous en parlera sûrement, de son expérience en matière de gestion d'une telle institution en région PACA.

Merci aussi au Docteur Ludovic TORO qui interviendra en dernier au nom de la région Ile-de-France, lui le spécialiste des déserts médicaux et de certains plateaux télé. Merci Ludovic d'être encore une fois fidèle à notre rendez-vous automnal.

Monsieur GOUJON, s'il n'est actuellement présent, va nous rejoindre d'ici peu. Maire de ce bel et grand arrondissement parisien, il nous a accueilli en 2007 et reste fidèle à ce rendez-vous convivial de septembre.

Bienvenue également à Mesdames Valérie BRIOLE et Nathalie LEROY, respectivement Présidente et Secrétaire Générale de l'URPS médecins de notre région. Nous travaillons de concert auprès de l'ARS et des facultés afin que notre région reste attractive.

Et bien sûr merci à vous tous d'être présents pour cette réunion de rentrée, quasiment statutaire, mais malgré tout sensible aux aléas climatiques. Par bonheur aujourd'hui, pas de pluie et une petite laine suffira.

Un grand merci pour leur présence aux conseillers nationaux et départementaux de la région, indispensables partenaires, aux présidents des autres CROM de France qui n'ont pas hésité à se déplacer loin de leurs bases et que j'ai plaisir à citer : Docteur Xavier ARROT pour la Normandie, Docteur Jean-Luc CARLIER pour la région Pays de Loire et Docteur Didier HONNART pour la Bourgogne Franche Comté ; enfin, merci aux présidents des conseils régionaux d'Ile-de-France des autres professions de santé avec lesquels nous œuvrons au sein du CLIOR, notamment dans le cadre de la VVS (Vigilance, Violence, Santé).

Je remarque encore dans l'assistance les avocats qui interviennent et parfois s'épanchent depuis de nombreuses années dans notre prétoire. Leur travail est le nôtre puisqu'il s'agit dans tous les cas, que ce soit en attaque ou en défense dans les situations litigieuses, d'agir pour le bien commun, et dans les règles, pour la santé de nos concitoyens.

Après les invités, il est grand temps de remercier les actifs de notre conseil, pour l'excellent travail effectué :

En premier lieu notre chambre disciplinaire

Malgré l'augmentation du nombre de plaintes, notre CDPI a pu conjurer autant que faire se peut les délais de traitement par notamment l'augmentation du nombre d'audiences. Malheureusement ce supplément se heurte à des difficultés d'organisation en raison de la pénurie d'assesseurs lors des audiences et à une augmentation du travail du Greffe.

Nous travaillons avec Monsieur Michel HOFFMANN, nouveau Magistrat-Président de la CDPI, à réduire le stock de nos affaires disciplinaires afin de revenir à des délais raisonnables et dans tous les cas inférieurs à ceux de la Chambre disciplinaire nationale.

Les magistrats et le greffe s'attacheront au fonctionnement interne que le CROM s'engage à faciliter. Merci à nos magistrats, Mesdames FOLSCHIED, HERBELIN et TUROT et Messieurs BAFFRAY et CAMENEN pour leur engagement, leur constance et la qualité de leurs décisions comme peut en témoigner le très faible taux de modifications de leurs décisions en appel.

Merci à un ancien magistrat Monsieur THON de nous faire l'honneur de sa présence loin de sa région limousine. Je ne peux rester sans avoir une pensée émue suite à la brusque disparition de Monsieur FARAGO, ancien magistrat de notre Chambre.

Cet important travail ne peut être accompli sans l'efficacité de nos secrétaires greffières Valérie, Cyrille, Dominique et Audrey sous la gentille et efficace autorité de nos deux greffières en chef Laura LANCA et Marine THILLEROT, que nous tenons tous à remercier ici ce soir

Au niveau administratif, il est bon de souligner l'imperturbable gentillesse de notre Secrétaire d'accueil Sabine DESMAZON qui a préféré, en contrepartie d'un allègement de son temps de travail, rester au service du CROM plutôt que de bénéficier d'une retraite amplement méritée. Merci à vous Sabine pour votre fidélité.

Je remercie personnellement Stéphanie De Sousa pour sa fidèle contribution, l'organisation sans faille des ateliers déontologiques à destination tant des internes que des étudiants, ainsi que des autres commissions qu'elle a en charge. Je laisserai le soin à Jean-Claude ZERAT, Président de la Formation Restreinte, d'apprécier son travail dont l'ampleur reste à peu près identique d'une année à l'autre.

Enfin je terminerai l'hommage au personnel par un grand merci à Christine MINÉ, notre Secrétaire Administrative, pour son excellent travail pour faire fonctionner toute cette machine. Il a fallu ainsi gérer, en relation avec les membres du bureau, l'année dernière la rénovation du rez-de-chaussée et du troisième étage, l'augmentation du travail administratif et de la CDPI avec nécessité de recours à des aides à temps partiel.

Merci donc Christine pour votre sens de l'organisation et votre réponse à la plupart des situations administratives.

A l'instigation de notre président François ARNAUD, nous avons embauché en janvier de cette année une juriste à destination des conseils départementaux afin de les aider notamment dans l'étude des contrats de plus en plus complexes. Je pense pouvoir dire sans trop m'avancer que Madame Gilles, après avoir été formée par la cellule juridique du CNOM, a effectué un travail des plus intéressants et très productif.

Avant de passer au chapitre des conseillers, qu'il me soit permis ici de regretter l'absence de Claude-François DEGOS, premier Président de ce conseil en 2007. J'étais alors son trésorier et avec Pierre-Yves DEVYS, Secrétaire Général, nous avons transformé ce qui n'était avant qu'une chambre disciplinaire en une entité administrative dont nous avons monté les pierres une après l'autre en commençant bien entendu par l'acquisition de ces locaux. Pour le travail accompli dans la meilleure ambiance possible, Claude-François, je te redis un grand merci.

Merci à tous les assesseurs d'avoir permis d'assurer plus de 51 journées d'audience en 2023.

Vous êtes pour la plupart encore en pleine activité et nul doute que le départ en quantité importante et en raison d'une inéligibilité due à l'âge d'anciens assesseurs ne va pas améliorer la situation, (je pense ici à Jean-François WIRTH, André LIENHART, Roger BOILOT, Jacques PIQUET, Abraham SABBABH, Giovanni CAVALLARO et Marc BAILLARGEAT). Tout cela ne va pas faciliter la tâche de notre greffe. Je ne peux qu'espérer que, lors des élections du printemps prochain, les conseils départementaux sauront élire des conseillers régionaux suffisamment motivés pour siéger à la Chambre disciplinaire.

Un merci très particulier à celles et ceux, conseillers et/ou assesseurs, qui participent à l'enseignement de la déontologie, tant aux ateliers pratiques à destination des internes et jeunes médecins qu'aux ateliers du mardi matin destiné aux étudiants de DFASM1 (4ème année pour les non-initiés) de la Faculté La Sorbonne et je remercie pour sa présence ce soir Mme le Dr Marie-Christine RENAULT pour la confiance que son Vice Doyen le Professeur CARRIÉ, excusé ce soir, et elle, nous témoignent.

Ont contribué au succès de ces formations et je nomme pêle-mêle, puisque sans ordre alphabétique et sans préférence de genre, Norbert DRAY, Laurence BERTRANDON, Roger BOILLOT, Yael GASMAN, Jacques PIQUET, Isabelle LUCK, Pierre-Yves DEVYS, Geenam LUCHOUMAN, Tanguy KERNEIS, Jean-Luc FONTENOY, Nathalie CACOUB-OBADIA et Christine TAWIL-LONGREEN, sans oublier bien entendu mon inséparable bras droit Patrick LECABLE.

Sans eux, rien n'est possible et je forme des vœux pour que cet enseignement original puisse continuer lors de la prochaine mandature.

Merci enfin aux membres de notre bureau pour leur constance, leur soutien et leurs participations diverses, que ce soit aux commissions régionales notamment à l'ARS ou simplement au sein de notre conseil. Merci donc à Geenam LUCHOUMAN, Jean-Luc FONTENOY, tous deux présidents de leur Conseil départemental et à Xavier RIGAUT pour son travail à la trésorerie.

Au nom du conseil, je remercie Véronique THYS, Vice-Présidente du CD92 et Jean-Luc THOMAS du CD75 d'avoir rejoint notre bureau à l'occasion de l'Assemblée Générale du mois de juin, complétant ainsi la représentation départementale de notre région. Félicitations donc à Véronique, nouvelle Secrétaire Générale adjointe et à Jean-Luc, nouveau Vice-Président.

Rassurez-vous, j'ai bientôt terminé, mais je dois vous avouer que ce dernier paragraphe est empreint pour moi, mais j'en suis certain également pour Pierre-Yves DEVYS et Patrick LECABLE, de beaucoup de nostalgie.

Vous en jugerez par vous-même : nous avons chacun plus de trente années de vie ordinale dont plus de la moitié en tant qu' élu régional. Nous achèverons ensemble à la fin du mois de mars prochain cette aventure qui nous a permis

en plus de 15 ans de créer, de façonner et de promouvoir ce qui n'était à sa création qu'une coquille à principale composante disciplinaire.

L'apparition de la formation restreinte et la formalisation de la coordination des conseils départementaux de la région, outre les relations avec les institutions régionales (mais rappelons que l'ARS n'existait pas en 2007) faisaient partie de ses attributions.

Le législateur avait prévu également la re-certification des médecins. Mais dès les Conseils régionaux mis en place, ceci fut abandonné. Le projet est-il actuellement vraiment mis en œuvre ? Je vous laisse juges.

Inutile de revenir donc sur ce que notre équipe a apporté à l'activité du conseil dans un climat de convivialité et de confiance que, je pense, tous ont pu apprécier.

Nous formons une fois de plus des vœux pour le travail de la prochaine équipe. Qu'elles et ils soient certains que nous assurerons la transition en toute confiance sans retenue, ni amertume en restant à leur service à l'occasion et si besoin.

Au revoir donc et peut-être à l'année prochaine sur cette terrasse pour peu que nos successeurs maintiennent la tradition de cette réception et surtout nous y invitent...

Je cède maintenant la parole à notre Président National François ARNAULT que je remercie encore pour sa présence.

Docteur Philippe GARAT
Président